



Réunion publique

Quartier BERCY

JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

Présents :

<p>L'élu thématique :</p> <p>Fabien BENOIT (Démocratie participative et citoyenneté, Enseignement secondaire, Numérique)</p>	<p>Les Conseillers de quartier :</p> <p>Magali BOUCHERY, Nathalie ELBAZ, Zahour EL HIOULI, Odette GUTIERREZ, Carinne FELICITE, EL Lydia MOUATS, Cédric MARTIN,</p>
<p>Les élus référents de quartier :</p> <p>Benoit GAILHAC (Aménagement urbain et politique de l'Habitat)</p> <p>Claudia YANGO (Relation avec les associations de locataires du parc social - Prévention-Médiation)</p>	<p>Les élus invités :</p> <p>Marie-Hélène MAGNE (Développement durable et écologie urbaine),</p> <p>Patrick SÉGALAT (Finances et Ressources humaines, Contrôle de gestion, Prospective financière),</p> <p>Pascal TURANO (Sécurité publique, Gestion du domaine public, Affaires réglementaires, Stationnement et voirie, Habitat social)</p> <p>Jean-Marc BOCCARA (Animation - Actions commémoratives, anciens combattants, devoir de mémoire)</p> <p>Joël MAZURE (Conseiller Municipal délégué, Commerces de proximité, Marché du Centre, Animation commerciale)</p>



--	--

Services municipaux : Céline KHIARI (IDPC)

Nombre de participants : 80

ORDRE DU JOUR

- **Accueil/introduction de l'équipe municipale**
- **Des projets pour toute la ville**
- **La sobriété énergétique**
- **Le plan de végétalisation**
- **Un focus sur les finances communales**
- **Le déploiement du réseau de vidéoprotection**
- **Des projets dans votre quartier**
- **Questions/réponses**
- **Dates et lieux prévisionnels des réunions publiques 2023**

Fabien Benoit présente l'ordre du jour puis Benoît Gailhac prend la parole sur le sujet de la sobriété énergétique :

SOBRIETE ENERGETIQUE

Des actions déjà appliquées en faveur de la sobriété énergétique :

- La **limitation du chauffage** dans nos bâtiments municipaux
- La limitation des illuminations de fin d'année à la période du 2 décembre 2022 au 2 janvier 2023 et extinction à 22h sauf les soirs des réveillons de Noël et de la Saint Sylvestre



- La baisse de la température des bassins de la piscine municipale (- 1°C)
- Le contrôle du respect du Règlement Local de Publicité Intercommunal en matière d'extinction des enseignes et publicités de 23h00 à 7h00.

Poursuivre la dynamique en faveur de la transition écologique

:

La Municipalité poursuit ainsi un engagement pris dès 2016 de faire de la **maîtrise énergétique** une priorité de son action en matière de développement durable avec notamment :

- La **rénovation énergétique** des bâtiments publics
- La modernisation des flottes de véhicules publics
- Le déploiement d'un contrat de performance énergétique portant sur les bâtiments et l'éclairage
- Le développement de modes de déplacement doux
- Une **stratégie de végétalisation** de la ville avec des plantes peu consommatrices d'eau
- Un accompagnement des particuliers pour réduire leurs consommations énergétiques en lien avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC-MVE)

PLAN DE VÉGÉTALISATION :

Plusieurs objectifs : plantation d'arbres et d'arbustes, **déminéralisation** des sols, régularisation des eaux pluviales, **diversification de la biodiversité** (hérissons, abeilles...)

Amélioration de la qualité de l'air et du cadre de vie, réalisation d'une **trame verte** créant une cohérence entre les différents espaces de la ville

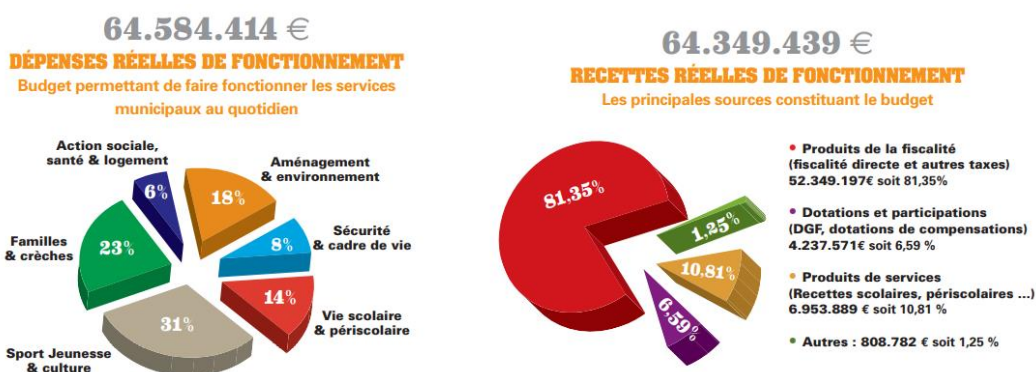
Présentation du projet sur la place Aristide Briand : plantation de 34 arbres avec différentes variétés (prunus, pins corses, haies végétales)

Monsieur Ségalat présente les finances de la Ville :



FINANCES LOCALES

Des orientations budgétaires 2022 respectées



Baisse de la dotation versée par l'Etat et maintien à un haut niveau des contributions aux fonds de péréquation
Perte cumulée pour la ville depuis 2012 de 46.147.000 €
18.424.000 € pour les dépenses de péréquation (FPIC et FSRIF)
27.723.000 € pour la Dotation Globale de Fonctionnement

Des investissements nécessaires et adaptés pour le présent et l'avenir

Une gestion saine des finances de la ville par l'évitement du recours à la dette, la maîtrise de ses dépenses et préservation de sa réserve de trésorerie constituée au fil des ans, la réalisation des projets grâce à l'autofinancement.

La dette par habitant était à Charenton au 31 décembre 2021 11 fois inférieure à celle des communes françaises de même taille avec un niveau de 119 € par habitant.

Des taux d'imposition parmi les plus bas du Val-de-Marne et inchangés depuis 2010 (pour les 15 communes de même taille soit de 20 000 à 50 000 habitants)

Des points de vigilance dans le cadre de la préparation budgétaire 2023 complexe

Notamment par prévisions d'inflation de 5,3% en 2022 et 4,2% en 2023 ;

La **taxe d'habitation** qui disparaît représente 13,5 millions d'euros. L'Etat a pris un engagement moral et financier pour dire qu'il compensera. Mais les engagements de l'Etat sont



suivis 2/3 ans en moyenne. Si l'Etat n'assumait pas cet engagement à l'avenir. La Ville serait dans l'embarras.

Fabien Benoit présente ensuite le réseau de vidéoprotection :

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION :

Actuellement, 130 caméras sur la collectivité. Avec des ajouts au fur et à mesure. En cohérence avec la politique de sécurité. Images renvoyées vers un centre de surveillance.

DES PROJETS POUR VOTRE QUARTIER

Mise en sécurité de la rue du Nouveau Bercy aux abords de l'école Desnos (surélévation, figurines au niveau du passage protégé, radar informatif sur la vitesse des véhicules)

- Réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle Avenue de la Liberté, entre l'Avenue de Gravelle et le Pont N. Mandela. Livraison en juin 2022 par le Département
- Réalisation de jardinières végétalisées Quai de Bercy devant l'Espace Jeunesse ainsi qu'à l'angle avec la rue du Port aux Lions
- Mise en place du Plan Vélo à l'échelle du quartier (depuis septembre 2022)
- Création d'une rampe d'accès pour vélos et piétons pour rejoindre depuis pont N. Mandela (amont) le Chemin du Halage (travaux en cours)

LES PROJETS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

Les conseillers de quartier prennent ensuite la parole et rappellent les enjeux qui les mobilisent, en gardant en tête le projet majeur à venir Charenton-Bercy :

Lors des ballades exploratoires, quatre thématiques ont été identifiées :



- La végétalisation : 3 projets en cours sur l'ensemble quartier

- **Jardin partagé (square du cardinal richelieu)** qui serait aménageable et/ou utilisable par l'école et les réseaux scolaires dans le quartier
- **Square pour enfants (villa marin)** Le projet proposé par le conseil de quartier tient compte des remarques et des informations apportées par l'élue thématique, Madame Magne, et des services Natures et jardin. Il tient compte également de la problématique des usages canins et de l'état des arbres.
- **Cani-parc** (le long des quais) : Les conseillers de quartier ont réalisé que l'usage pour les chiens existe d'ores et déjà d'où la proposition de fermer et sécuriser l'espace et de le rendre officiellement dédié à cet usage.

- Animation et dynamisation

- **Expérimentation d'un marché** : Le conseil de quartier souhaite travailler sur les questions d'animation. L'idée d'un marché avait ainsi émergé. L'expérimentation d'un marché sur le quartier sera faite le vendredi entre 14h30 et 19h00. Si l'on souhaite que le marché perdure, il faut y aller.
- **Souhait de mettre en place un vide-greniers** sur le quartier Bercy, à l'image de celui du Lions-club (dans l'idéal au mois de juin)
- Demande de réaliser une **fête des quartiers au sein de la place Henri d'Astier** et d'y inviter des talents
- **Autres idées en projets** au sein ou autour du Square Richelieu : Foulées du Cœur, cours de gym douce pour tous, cuisine en musique

- L'Espace dédié à l'enfant dans la ville

- Retour sur la balade en présence des services et des élus dans les jardins du square du cardinal de Richelieu : souhait d'ajouter quelques arbres sur l'aire de jeux pour créer des zones d'ombres ; ajouts de bancs. Souhait de créer des usages partagés (actuellement dédié à l'enfant)

Une conseillère s'interroge sur la pertinence de la présence d'une piste cyclable sur l'avenue de la liberté.

Fabien Benoit prend la parole quelques instants pour initier le temps d'échange :

QUESTIONS/REPONSES :



Habitante 1 : Au sujet de la pollution de l'air et de la pratique du vélo : La situation est identique ailleurs. Le vélo en Ile-de-France est une question pratique mais pas nécessairement une question de santé.

Habitant 2 : A observé à plusieurs reprises la présence de rats à proximité des crèches et dans les parcs et jardins. Demande à ce que la mairie s'occupe de ce problème.

Benoit Gailhac : La compétence est désormais au territoire. Des traitements sont régulièrement opérés. Il faut savoir que les rats sont particulièrement intelligents et que les pièges doivent être régulièrement réinventés.

Habitant 3 : Nous avons un sujet avec les étourneaux. Ils vont sur la place d'Astier puis sur le cardinal de Richelieu. Y a-t-il un moyen de les faire partir ? Par ailleurs, au sujet des machines de nettoyage de la ville de Charenton qui font un bruit très important, notamment le samedi matin, est-il possible de trouver des alternatives ?

Benoit Gailhac : Lorsque l'on ne le fait pas, des gens se plaignent. Si les machines ne passent pas le matin chez vous, ils seront ailleurs et ce sera la même chose.

Habitante 4 : Deux points : En face de la crèche, deux canalisations n'absorbent pas l'eau. Le passage devient inondé. On ne peut pas traverser. De grandes flaques d'eau se créent. Ce point a déjà été signalé.

Benoit Gailhac rappelle l'existence de l'application mobile « Charenton » permettant de signaler un problème et rappelle l'intérêt d'ajouter une photo en complément.

Sur la sobriété énergétique, les salles de classe restent allumées toute la nuit et nous l'avons également déjà fait remonter à plusieurs reprises.

Habitant 5 : Vous allez installer une caméra de surveillance en bas des bâtiments de Natixis, rue de l'Arcade. Nous avons des problèmes et une recrudescence de mauvaise fréquentation. Quels sont les arguments que l'on peut avancer à nos bailleurs pour s'associer à cette démarche ?

De nombreux bailleurs ont déjà accepté de relier leurs caméras. Il nous faut leur accord car les images sont transmises également par réseau fibré.

Claudia Yango : Le cas s'est produit dans mon bâtiment d'habitation. Une caméra a été installée et cela a apaisé la situation.



Habitant 6 : est-ce que la Mairie est intervenue pour faire changer la boîte aux lettres de place ?

Benoit Gailhac : Ce n'est pas de notre ressort mais de La Poste. Nous pouvons le demander sans que cela se réalise.

Est-ce qu'il est possible de savoir si l'arrêt 180 va être enlevé ?

Benoit Gailhac : Oui, cela va être traité. Cela a été remonté. Il est prévu de le supprimer. Il est prévu d'y mettre autre chose, peut-être des parkings à vélo.

Qu'est-ce qui va remplacer le Crédit Foncier ?

Benoit Gailhac : Il reste encore quelques équipes. Le propriétaire va faire des travaux importants. C'est un beau bâtiment. Les bureaux ne sont pas toujours simples à louer. Ils vont refaire les jardins et les rendre accessibles aux employés.

Avant de clore la réunion, monsieur Ségalat revient sur l'arrivée du marché. Les marchés sont gérés par une délégation de services publics.

Le marché sera sans doute installé au début du 2^{ème} trimestre. L'association des commerçants du marché a été consultée. Le vendredi est le jour qui leur convenait. Le délégataire s'est mis à la recherche d'autres commerçants. C'est expérimental.

LES DATES ET ÉVÉNEMENTS À VENIR :

Fabien BENOIT mentionne le dispositif à venir du **BUDGET PARTICIPATIF**.

Il rappelle également l'existence de la plateforme participative :
<https://lafabriquecitoyenne.charenton.fr>

Puis mentionne les prochaines dates de réunions publiques : **jeudi 15 juin 2023 et jeudi 123 novembre 2023**, même horaire 19h et même lieu École PASTEUR, ainsi que le mail du service IDPC (Informations, Démocratie Participative et Citoyenneté) :
democratie@charenton.fr

Les personnes présentes sont invitées à se retrouver autour d'une boisson pour échanger davantage.



